

COMMUNE D'HENSIES

PROJET du Procès-verbal du Conseil communal 20 décembre 2021

Présents :

MM. Eric THIEBAUT, Bourgmestre,
Norma DI LEONE, 1ère Échevine,
Eric THOMAS, Cindy BERIOT, Yvane BOUCART, Échevins,
Fabrice FRANCOIS,
Myriam BOUTIQUE, Caroline HORGNIES, Yüksel ELMAS, Gaétan BLAREAU,
Carine LAROCHE, Michaël DEMOUSTIER, André ROUCOU,
Jean-Luc PREVOT, Bernadette DEWULF, Lindsay PISCOPO, Ingrid LEROISSE
Conseillers communaux
Sylvie DUPONT, Christian GODRIE, Oriana NANI, Georgette DELATOUR,
Laurent DEHON, Filippina VALENTI, Conseillers de l'Action Sociale

Michaël FLASSE, Directeur général.

Conformément à l'article L1122-15 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, la séance est ouverte et présidée par M. Eric THIEBAUT, Bourgmestre.
M. Michaël FLASSE, assiste à la séance en tant que Secrétaire.

SÉANCE PUBLIQUE

1. **DIRECTION GENERALE - Rapport 2021 des synergies Commune - CPAS**

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;
Vu l'article 26bis, par. 5, al.2 et 3, de la loi organique des CPAS ;
Considérant le chapitre 3 du ROI du Conseil communal de Hensies adopté le 25 mars 2019 et approuvé par la tutelle le 30 avril 2019 ;
Considérant le rapport de synergies Commune - CPAS dressé par le Comité de concertation en date du 20 octobre 2021 ;
Considérant que le Comité de concertation s'est réuni en date du 20 octobre 2021 pour examen et discussion dudit rapport ;
Considérant que le rapport ci-annexé fait partie intégrante de la présente délibération ;

DECIDE à l'unanimité :

Article unique : De prendre connaissance du rapport 2021 des synergies Commune - CPAS dressé par le Comité de concertation en date du 20 octobre 2021.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance à 18h45.

Le Secrétaire,

Le Président,